



Le principe du contradictoire

Par **sylvie13**, le **29/10/2009** à **18:39**

Bonjour,

je suis assignée au tribunal par mon ex mari pour arrêt de la pension alimentaire, je ne prend pas d'avocat
son avocat me demande de fournir des documents dans le respect du principe du contradictoire
vu que je suis le défendeur est ce que je suis obligée de les lui fournir
merci de votre réponse